

Compte rendu du Groupe de travail «diagnostic oiseaux » des sites Natura 2000 Iles de la Colombière de la Nellière et des Haches et Baie de Lancieux de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard	Groupe de travail « Diagnostic écologique oiseaux »
	Date : lundi 17 janvier 2022
	Lieu : visio ZOOM
	Animateurs : Pauline Blanchard (OFB)
	Rédacteurs CR : PB
Document joint : support de présentation	
	

Liste des participants :

Nom	Organisme
Alain Couatarmanac'h	Bretagne Vivante
Yann Jacob	Bretagne Vivante
Renaud Schmit	Bretagne Vivante
Marina Le Gurun	Blue Fish
Dominique Mélec	Cœur Emeraude
François Batard	EARL conchylicole François Batard
Caroline Le Saint	CRC Bretagne Nord
Nolwenn Hamon	CRPMEM Bretagne
Louis Penhouët	UNAN
Nolwenn Guillou	Mairie de Dinard
Céline Roche	Mairie de Saint-Malo
Vincent Bouche	Mairie de Saint-Lunaire
Jean-Pierre Coco	Mairie de Saint-Jacut-de-la-mer
François Lang	Dinan Agglomération
Olivier Le Bihan	Conseil départemental 22
Guillaume Duthion	Conseil départemental 35
Claire Tréhet	DDTM 22
Guillaume Petit-Etienne	CZMA Atlantique
Michel Ledard	DREAL Bretagne
Ophélie Le Cloirec	DREAL Bretagne
Pauline Blanchard	Office français de la biodiversité

L'objet de ce groupe de travail est d'aborder les fonctionnalités du site Natura 2000 pour les oiseaux. Il vise à présenter la démarche d'élaboration du diagnostic écologique, discuter des éléments de connaissances sur l'avifaune et des niveaux d'enjeux définis localement. Dans un second temps, les menaces potentielles pesant sur les oiseaux et les objectifs pris à long terme pour la gestion du site Natura 2000 font l'objet d'échanges.

Présentation des sites

La ZPS (dédiée aux oiseaux) couvre une superficie de 1689 ha et est à 98,7 % marine. La ZSC (dédiée aux habitats, à la faune et à la flore) couvre 5142 ha et est à 75 % marine. La zone de protection spéciale a la particularité d'avoir été tracée et désignée pour la colonie de sternes nichant sur l'île de la Colombière. Cependant, le site revêt aussi une importance pour d'autres espèces nicheuses ou migratrices.

Les fonctionnalités du territoire s'étendent non seulement à la ZSC mais peuvent aussi concerner la partie marine au large du site.

Des discussions sur la pertinence d'une adaptation du périmètre de la zone Natura 2000 pour l'avifaune seront à envisager dans la poursuite des travaux sur ce docob.

Méthode d'élaboration du docob

La présentation du diagnostic écologique sur l'avifaune entre dans la première phase de rédaction et de concertation de l'élaboration de ce document d'objectifs. Il permet de dresser un état des lieux du site en inventoriant les connaissances disponibles. Cette phase est aussi celle qui permet de définir un niveau de responsabilité du territoire pour les espèces présentes. Par la suite, la concertation sera menée sur la stratégie de gestion. Elle s'attachera à identifier les pressions locales et à fixer des objectifs pour le territoire sur le moyen terme. Ceux-ci seront déclinés en programme d'actions. La méthode d'élaboration d'un docob est pensée pour qu'une évaluation de la gestion soit faite en continu et permette d'ajuster les actions menées.

Nolwenn Guillou (*Dinard*) demande comment va se faire la communication autour de la démarche et des enjeux Natura 2000, notamment envers les citoyens.

- ➔ La concertation est le premier vecteur de communication. Elle englobe les personnes membres du comité de pilotage mais aussi les participants aux groupes de travail. Ces groupes de travail sont ouverts et permettent à ceux, intéressés ou concernés par les thématiques proposées, de s'exprimer sur le document d'objectifs en cours de rédaction.

Pour porter à connaissances l'avancée des travaux sur le site Natura 2000, les présentations, comptes-rendus et documents de travail sont déposés sur le site internet <http://lancieux-colombiere.n2000.fr/> consultable par tous.

Enfin, la communication sur les enjeux écologiques dans le site Natura 2000 pourra être prévue dans le plan d'actions via des mesures de sensibilisation, de pédagogie, de développement de supports de communication, d'atelier de formation, etc...

Nolwenn Guillou (*Dinard*) se demande s'il est juste éthiquement de hiérarchiser des enjeux espèces.

- ➔ Il est rappelé que cette méthode, établie et appliquée à l'échelle nationale, est utilisée pour supprimer les biais de subjectivité (affect) et de définir objectivement les enjeux qui nécessitent une attention prioritaire. Il s'agit d'orienter la mise à disposition de moyens de la manière la plus logique et impartiale possible. L'objectif étant de concentrer les moyens sur les zones concentrant les plus fortes responsabilités vis-à-vis des espèces et des habitats.

- ➔ Michel Ledard (*DREAL*) insiste aussi sur l'effet parapluie. Les directives européennes ciblent les espèces et habitats les plus menacés en Europe. Les actions mises en place pour la protection de ces espèces bénéficieront aussi aux espèces moins menacées donc moins prioritaires.

Vincent Bouche (*Saint-Lunaire*) demande comment prendre en compte les espèces qui ne sont pas inféodées au milieu marin et qui ne sont pas d'intérêt communautaire. C'est le cas par exemple des Hirondelles de rivage qui nichent dans les falaises.

- ➔ Ce sont les actions de préservation des habitats d'intérêt communautaire (dont les falaises font partie) qui serviront à protéger les espèces qui y sont inféodées.

Les fonctionnalités du site Natura 2000 pour l'avifaune

Les oiseaux fréquentent le site Natura 2000 pour s'y alimenter, s'y reposer ou y nicher. Le territoire a été désigné comme aire protégée pour ses fonctions écologiques pour de nombreuses espèces d'oiseaux.

Les secteurs fréquentés et la période de l'année dépendent des espèces et de leurs particularités biologiques. L'ensemble des secteurs (milieu terrestre, estran, frange littorale et large) répondent à des besoins physiologiques pour tout ou partie du cycle biologique des oiseaux.

Guillaume Duthion (*Conseil départemental 35*) indique que l'estuaire du Frémur est une zone fonctionnelle pour l'avifaune peu étudiée. Il serait intéressant d'étudier son importance en période internuptiale.

Nolwenn Guillou (*Dinard*) s'interroge sur la façon dont on peut amener la population à se sentir concernée. Comment sensibiliser les habitants de Dinard, par exemple, à la protection des oiseaux ? A leurs impacts sur ces oiseaux ?

Jean-Pierre Coco (*Saint-Jacut-de-la-mer*) réagit en disant que les structures de tourisme (comme les offices de tourisme) auront un rôle à jouer dans l'information et la sensibilisation du grand public.

- ➔ Par ailleurs, cet axe sur la sensibilisation de la population pourra être développé dans le plan d'actions du docob. Ce choix sera fait en concertation avec l'ensemble des acteurs pour définir les actions les plus adéquates à mettre en place sur le territoire. Elles pourront prendre la forme d'un panneau adapté, de la formation de personnes vectrices d'information, de la sensibilisation directe d'usagers, etc...

Vincent Bouche (*Saint-Lunaire*) indique que sur le secteur, l'affluence nautique et touristique autour de l'archipel des Hébihens fait que tout le monde se sent concerné. Les besoins de pédagogie et de communication sont réels. Le rôle des structures de tourisme sera en effet important pour promouvoir un écotourisme et sensibiliser le plus grand nombre.

En effet, Jean-Pierre Coco (*Saint-Jacut-de-la-mer*) précise que sur les Hébihens, l'impact du tourisme est très fort entre mi-juin et mi-septembre. Quelques dimanches, plus de 300 bateaux sont comptabilisés dans la zone. Certains naviguent à une vitesse allant parfois jusqu'à 30 nœuds. De la prévention est à faire en amont.

Dans le cadre du FEAMP, un projet de sensibilisation est déjà mené sur le territoire par Cœur Emeraude. Des livrets de sensibilisation ont été édités et distribués.

Guillaume Duthion (*Conseil départemental 35*) souligne le fait qu'il sera important de s'inscrire dans la continuité du projet de médiation de Cœur Emeraude sur ces thématiques de sensibilisation, communication et pédagogie. Un focus sur Cézembre est prévu en 2022.

Bretagne Vivante est elle aussi porteuse d'action de sensibilisation. Yann Jacob (*Bretagne Vivante*) indique que l'association embauche chaque année deux volontaires en service civique sur l'île de la Colombière pour faire de la surveillance, de fin mars/début avril à fin août.

Nolwenn Guillou (*Dinard*) insiste sur l'importance de se servir des moyens déjà existants (page internet des communes par exemple) pour la communication.

François Batard (*EARL Batard*) propose d'aider à l'acquisition de connaissances sur les espèces d'oiseaux et leur nombre dans la zone où il travaille. Yann Jacob (*Bretagne Vivante*) prendra contact avec lui pour collaborer sur les comptages de sternes.

Michel Ledard (*DREAL*) prend la parole au sujet de l'extension du périmètre de la ZPS. L'un des enjeux du docob est de s'interroger sur la pertinence de son périmètre actuel. En 2017, de nombreux sites Natura 2000 ont été étendus en mer, sauf ce site, faute de connaissances suffisantes. Aujourd'hui, l'élaboration du docob est l'occasion de se poser la question. L'accroissement d'une population sur le site (par exemple, les alcidés nicheurs à Cézembre) ou l'acquisition de nouvelles connaissances pourront servir d'arguments en faveur de l'extension du périmètre.

Yann Jacob (*Bretagne Vivante*) confirme que la ZPS est sous dimensionnée par rapport à la zone fonctionnelle d'alimentation des sternes. Trop peu de connaissances sont disponibles à ce sujet. Les sternes caugek s'alimentent à 30 km maximum de la colonie, et dans un périmètre plus restreint pour les sternes de Dougall et pierregarin. Dans le fond de baie, les herbiers sont des zones fonctionnelles pour l'alimentation des adultes pendant la période de nidification et la période de migration postnuptiale. On note des rassemblements importants en août et septembre au moment où les sternes descendent vers leurs zones d'hivernage. D'autres sont observées en dispersion postnuptiale à la fin de l'été depuis le sud de la Bretagne et l'île aux Moutons où ils nichent pour arriver sur les viviers du port de Saint-Cast-le-Guildo. Ce sujet mérite de mener une étude approfondie sur la zone.

Guillaume Duthion (*Conseil départemental 35*) appuie lui aussi l'idée d'une extension du périmètre de la ZPS. Il demande d'ailleurs si une extension de la ZSC pourrait aussi être envisagée.

- ➔ Michel Ledard (*DREAL*) précise que ce n'est pas une demande anodine et que les démarches de modification de périmètre sont lourdes. Il est nécessaire d'argumenter chaque demande et de faire figurer les espèces et habitats d'intérêt communautaire concernés par le projet d'extension.

François Batard (*EARL Batard*) demande ce qu'il en est concernant les effarouchements de Goélands sur les zones de bouchots : seront-ils toujours autorisés ? De plus, un projet d'importation de parcs à huîtres est en cours sur la Margatière. Comment analyser les incidences de ce projet pour les limiter ?

- ➔ Les arrêtés autorisant les mesures d'effarouchement et de destruction à tir de Goélands sont délivrés par la Préfecture. Concernant l'évaluation des incidences du projet mentionné, des échanges pourront être prévus pour aider à renseigner le formulaire d'évaluation des incidences et prévoir un ajustement du projet limitant les impacts sur les espèces et leurs habitats.

La fréquentation par les oiseaux

Alcidés

La communication sera importante pour préserver ces espèces car leur nidification intervient en pleine période de vacances d'été.

Michel Ledard (*DREAL*) précise qu'il n'y avait que 2 à 3 couples dénombrés sur Cézembre en 2007 et 2008, ce qui n'était pas suffisant pour justifier d'une extension de périmètre. Le nombre de couples a depuis fortement augmenté, et pourrait justifier un ajustement de la ZPS.

Anatidés

Yann Jacob (*Bretagne Vivante*) propose de mettre un niveau d'enjeu faible pour le Canard colvert en nidification, sous réserve qu'il y ait des données plus objectives.

Michel Ledard (*DREAL*) confirme.

Falconidés

Guillaume Duthion (*Conseil départemental 35*) indique que Cézembre est un site du Conservatoire du littoral pour lequel le Conseil départemental est gestionnaire en partenariat avec Bretagne Vivante. Le Faucon pèlerin y est nicheur.

C'est une espèce dont la présence est à souligner en Bretagne, note Michel Ledard (*DREAL*), puisqu'il est plutôt inféodé aux milieux montagneux. La population bretonne est isolée par rapport à l'échelle nationale.

Gaviidés

Yann Jacob (*Bretagne Vivante*) indique qu'il serait plus cohérent de mettre un niveau d'enjeu indéterminé pour les plongeurs dont les effectifs sont très mal connus. En effet, ces espèces évoluent plus au large qu'à portée de longue-vue depuis la côte.

Haematopodidés

Guillaume Duthion (*Conseil départemental 35*) précise que le nombre de couples nicheurs est de 6 à 8 couples sur Cézembre et 11 sur l'Archipel des Hébihens et l'île Agot. Il peut donc être estimé à une vingtaine de couples sur le site.

Laridés

Yann Jacob (*Bretagne Vivante*) indique que les sternes caugek, de Dougall et pierregarin devraient être prises en compte en période internuptiale (migration). Il est important d'afficher une cohérence avec les autres espèces de sternes présentes en période internuptiale (Sterne naine). Michel Ledard (*DREAL*) appuie cette remarque en notant qu'il est important de codifier de la même façon l'ensemble des espèces.

Yann Jacob (*Bretagne Vivante*) observe que les Sternes de Dougall sont de plus en plus fréquentes à Chausey suite à des phénomènes de prédation par le rat surmulot à Cézembre.

François Batard (*EARL Batard*) indique que les effectifs de Goélands qu'il observe sur site sont de 1500 individus sur place en moyenne. La population semble exploser. Les jeunes sont présents jusqu'à la fin-novembre, période à laquelle il restait encore 500 à 600 individus en 2021. Au vu de ces chiffres une régulation de la population paraît nécessaire. L'activité conchylicole pâtit de la prédation des dorades, des araignées et des Goélands. Un travail en commun autour de la régulation est sollicité.

Yann Jacob (*Bretagne Vivante*) précise que les jeunes deviennent reproducteurs au bout de 2 à 3 ans. Ce ne sont donc pas forcément les nicheurs et les jeunes de l'île Agot qui sont présents sur les bouchots en été. Ces individus peuvent provenir de colonies plus éloignées.

Caroline Le Saint (*CRC Bretagne*) indique qu'une demande est en cours auprès de la DDTM pour travailler à une collaboration pour lutter contre la prédation sur les bouchots.

Alain Couatarmanac'h (*Bretagne Vivante*) précise que le nombre de Goélands nicheurs sur Cézembre est de moitié inférieur à celui indiqué.

Phalacrocoracidés

Guillaume Duthion (*Conseil départemental 35*) informe que le Cormoran huppé est nicheur sur l'île Cézembre. La population y est assez importante, environ 200 nids ont été dénombrés. Tous les chiffres se retrouvent dans le Bilan de suivi des oiseaux marins nicheurs de l'île Cézembre précise Alain Couatarmanac'h (*Bretagne Vivante*).

Les niveaux d'enjeu retenus sont donc les suivants :

Pour les oiseaux nicheurs :

Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique	Niveau d'enjeu
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Faible
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Fort
A191	Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	Fort
A192	Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	Majeur
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Moyen
Espèces inscrites en Annexe II de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A053	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Faible
A184	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Moyen
A183	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Faible
A187	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	Moyen
A130	Huitrier-pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	Moyen
Espèces migratrices de l'article 4.2 de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A018	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Moyen
A017	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Moyen
A199	Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>	Fort

A200	Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	Majeur
A048	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Faible

Pour les oiseaux reproducteurs (nichant à proximité du site et utilisant ses fonctionnalités en période de reproduction) :

			Niveau d'enjeu
Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique	
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Faible
Espèces migratrices de l'article 4.2 de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A199	Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>	Fort
A200	Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	Fort
A016	Fou de bassan	<i>Morus bassanus</i>	indéterminé
A204	Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	Indéterminé

Pour les oiseaux en période internuptiale :

Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique	Niveau d'enjeu
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	indéterminé
A132	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avocetta</i>	Moyen
A094	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Moyen
A157	Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	Faible
A149	Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	Moyen
A045	Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	Faible
A166	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	Faible
A151	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	Faible
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	indéterminé
A027	Grande aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	Moyen
A138	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Faible
A007	Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	Indéterminé
A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	Faible
A082	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Faible
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Moyen
A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	Moyen
A177	Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	Fort
A015	Océanite culblanc	<i>Hydrobates leucorhous</i>	indéterminé
A014	Océanite tempête	<i>Hydrobates pelagicus</i>	Faible
A003	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	Indéterminé
A001	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	Indéterminé
A384	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	Indéterminé
A140	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	Moyen
A139	Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>	indéterminé
A384	Puffin des Baléares	<i>Puffinus puffinus mauretanicus</i>	Majeur
A034	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	Moyen
A194	Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	indéterminé
A191	Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	Moyen
A192	Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	indéterminé

A195	Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	Moyen
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Faible

Espèces inscrites en Annexe II de la Directive Oiseaux 2009/147/CE

A156	Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	Fort
A143	Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	Moyen
A153	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	Faible
A152	Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>	Moyen
A046	Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	Moyen
A053	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Moyen
A054	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	Faible
A050	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	Faible
A056	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	Faible
A164	Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	Faible
A161	Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	Moyen
A162	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	Moyen
A160	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Moyen
A158	Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	Fort
A063	Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	Majeur
A059	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	Moyen
A184	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Faible
A183	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Faible
A182	Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	Moyen
A187	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	Faible
A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	indéterminé
A064	Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	Moyen
A069	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Faible
A130	Huitrier-pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	Moyen
A066	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	Fort
A065	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	Moyen
A179	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	Moyen
A141	Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Moyen
A052	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Faible
A142	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Fort

Espèces migratrices de l'article 4.2 de la Directive Oiseaux 2009/147/CE

A147	Bécasseau cocorli	<i>Calidris ferruginea</i>	indéterminé
A145	Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	Faible
A144	Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	Moyen
A148	Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>	Faible
A165	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	Faible
A168	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Faible
A018	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Moyen
A016	Fou de bassan	<i>Morus bassanus</i>	indéterminé
A017	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Faible
A137	Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Faible
A175	Grand labbe	<i>Stercorarius skua</i>	Faible

A008	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	Moyen
A005	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	Moyen
A006	Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	Faible
A199	Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>	Moyen
A028	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	indéterminé
A025	Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	indéterminé
A173	Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	indéterminé
A172	Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>	indéterminé
A188	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	indéterminé
A200	Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	Moyen
A012	Puffin fuligineux	<i>Ardenna grisea</i>	Faible
A048	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Moyen
A169	Tournepieuvre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	Moyen

Pour les oiseaux occasionnels :

Code Natura 2000	Espèce occasionnelle	Nom scientifique	Niveau d'enjeu
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A045	Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	Faible
A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	Faible
A068	Harle piette	<i>Mergus albellus</i>	Moyen
Espèces inscrites en Annexe II de la Directive Oiseaux 2009/147/CE			
A070	Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	Faible

Les menaces potentielles

Dérangement

François Lang (*Dinan Agglomération*) note que les feux d'artifices, au-delà des dérangements sonores et visuels, peuvent nuire à la nidification lors de leur préparation (allers-retours récurrents entraînant la fuite des couples). Il semblerait que l'organisation d'un feu d'artifice en zone Natura 2000 ne soit pas soumise à évaluation d'incidence.

Michel Ledard (*DREAL*) confirme qu'ils n'y sont pas soumis. C'est un problème récurrent, surtout sur les zones littorales privilégiées pour l'organisation de feux d'artifice. Il est possible de saisir le préfet ou la DDTM pour alerter sur l'organisation d'un événement incompatible avec la préservation des enjeux écologiques.

Claire Tréhet (*DDTM 22*) indique qu'il existe une obligation de déclaration à la sous-préfecture de l'organisation d'un feu d'artifice mais pas d'obligation d'évaluation d'incidences. Cependant, même lorsqu'une évaluation d'incidences est faite, les délais très courts ne permettent pas d'analyser les projets et d'émettre des recommandations dans les temps impartis. Dans le Trégor Goëlo, les îles et îlots pouvant être impactés par les feux d'artifice ont été identifiés.

Alain Couatarmanac'h (*Bretagne Vivante*) informe qu'une décision d'annulation de feux d'artifice sur l'îlot de la Richardais dans la Rance a été prise en 2020 et 2021 pour limiter l'impact sur une colonie de sterne pierregarin suite à son installation.

Le sujet requiert une réflexion globale.

Le dérangement lié aux activités dépend des espèces, de leur sensibilité, mais aussi du caractère prévisible de l'activité.

En effet, comme l'indique François Batard (*EARL Batard*), les sternes restent sur la zone à proximité des conchyliculteurs sans paraître dérangées par les professionnels et leurs bateaux. En revanche, les activités nautiques induisent un dérangement bien supérieur. Le kite-surf est par exemple une pratique qui génère un dérangement important de l'avifaune, surtout que les pratiquants peuvent être nombreux dans le secteur (40 à 80 simultanément). Le dérangement par le kite-surf est particulièrement marqué en hiver, à marée haute dans la baie de Lancieux.

Yann Jacob (*Bretagne Vivante*) confirme que les oiseaux s'accommodent très bien des activités stéréotypées, très régulières (comme la présence des professionnels dans les zones de bouchots ou un pêcheur professionnel relevant ses casiers) mais qu'une activité imprévisible à plus longue distance (un voilier) génèrera un envol et aura un plus gros impact.

Un autre exemple donné par Jean-Pierre Coco (*Saint-Jacut-de-la-mer*) illustre ce phénomène : dans la zone de baignade du Rougeret, les baigneurs sont présents sans déranger les sternes qui continuent de s'y alimenter.

La pêche de plaisance, lorsqu'elle cible les zones fréquentées par les oiseaux au-dessus des bancs de poissons entraîne un dérangement direct.

Le kayak est aussi un facteur de dérangement.

Vincent Bouche (*Saint-Lunaire*) note que certaines espèces sont très proches du trait de côte et s'interroge sur l'impact de l'éclairage nocturne. On pourrait prévoir d'agir en demandant aux communes de diminuer leur éclairage nocturne.

Michel Ledard (*DREAL*) répond qu'il s'agit d'un sujet Natura 2000 mais qui répond plus aux enjeux des chiroptères que des oiseaux. Des mesures seront sûrement prévues dans le docob en ce sens et bénéficieront aux oiseaux.

Prédation

Yann Jacob (*Bretagne Vivante*) précise que Le ragondin n'est pas un prédateur, mais peut être une source de perturbation sur la Colombière.

Raréfaction des proies

Vincent Bouche (*Saint-Lunaire*) demande si les perturbations sonores sous-marines induites par les coques des bateaux peuvent avoir une incidence sur les populations de poissons et donc sur les ressources alimentaires des oiseaux.

L'effet est connu sur les mammifères marins. L'activité de ceux-ci bénéficie aux Sternes puisqu'ils contribuent à faire remonter des proies (lançons) à la surface, les rendant plus disponibles pour les oiseaux, précise Yann Jacob (*Bretagne Vivante*).

Objectifs à long terme

Guillaume Duthion (*Conseil départemental 35*) demande si l'état de conservation pris en compte est celui des populations locales ou globales et s'il a été validé avec les experts.

- ➔ L'état de conservation est issu des données des Listes rouges de l'UICN et des tendances estimées à court et long terme à l'échelle européenne. On se sert de cet état pour définir le niveau d'enjeu de l'espèce mais aussi pour fixer l'objectif à long terme.
C'est l'état de conservation d'une espèce à l'échelle de sa population globale qui est retenu. Elle permet de définir le niveau de responsabilité sur le site. En effet, les actions sur une espèce dont la population globale se porte bien ne seront pas prioritaires. En revanche, il sera important de protéger une espèce dont la population est en danger.
Pour la protection des individus à l'échelle locale, la préservation de la capacité d'accueil du site est primordiale.

Calendrier

Yann Jacob (*Bretagne Vivante*) demande s'il est prévu de hiérarchiser les pressions. Des menaces semblent d'ores et déjà prioritaires sur le site : la prédation des sternes par le Rat surmulot sur la Colombière.


- ➔ Ce travail sera mené par la suite. La réunion d'aujourd'hui sert à dresser l'état des lieux et à mieux connaître les espèces sur le site. Dans un second temps, il est prévu d'identifier les pressions qui s'exercent sur le site et de déterminer leur niveau d'impact. Cette analyse permettra de fixer des objectifs opérationnels.

Les prochains groupes de travail traiteront des autres enjeux écologiques terrestres (espèces et habitats) et marins (habitats, mammifères, poissons). L'état des lieux portera également sur les activités pratiquées dans le site Natura 2000. Il fera l'objet de deux groupes de travail : sur les activités récréatives et sur les activités de production. Enfin, un groupe de travail portera sur le cadre de gestion et les autres politiques publiques. Il sera l'occasion d'aborder les initiatives et les mesures de gestion déjà mises en place sur le territoire.

Vincent Bouche (*Saint-Lunaire*) indique que Cœur Emeraude met déjà en place son projet de médiation du littoral. Une concertation a déjà été menée. Il est important de ne pas être redondant pour gagner du temps.

Toutes les informations concernant les sites Natura 2000 sont accessibles dans l'**Espace d'échange** du site internet :

<http://lancieux-colombiere.n2000.fr/participer>



Natura 2000 Iles de la Colombière de la Nellière et des Haches

Groupe de travail
Diagnostic écologique oiseaux
Objectifs à long terme

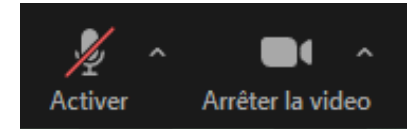
Lundi 17 janvier 2022



Rappels pour visioconférence

Activer/Désactiver micro et caméra

Désactivez votre micro quand vous n'intervenez pas – pour éviter les bruits parasites



Changez votre nom

Pour simplifier les interventions et établir la liste des participants



Pour réagir et poser des questions



Etes-vous d'accord pour l'enregistrement du GT?

Tour de table

SITES NATURA 2000 'Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint-Malo et Dinard' et 'Îles de la Colombière, de la Nellière et des Haches'

Sites Natura 2000



EDITEE LE : 17/05/2021

**DOCUMENT
DE TRAVAIL**


**ZPS : 1689 ha
98,7% marin**

**ZSC : 5142 ha
75 % marin
25 % terrestre**

Sites Natura 2000


Directive "Oiseaux"

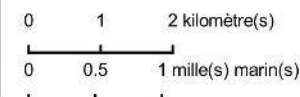
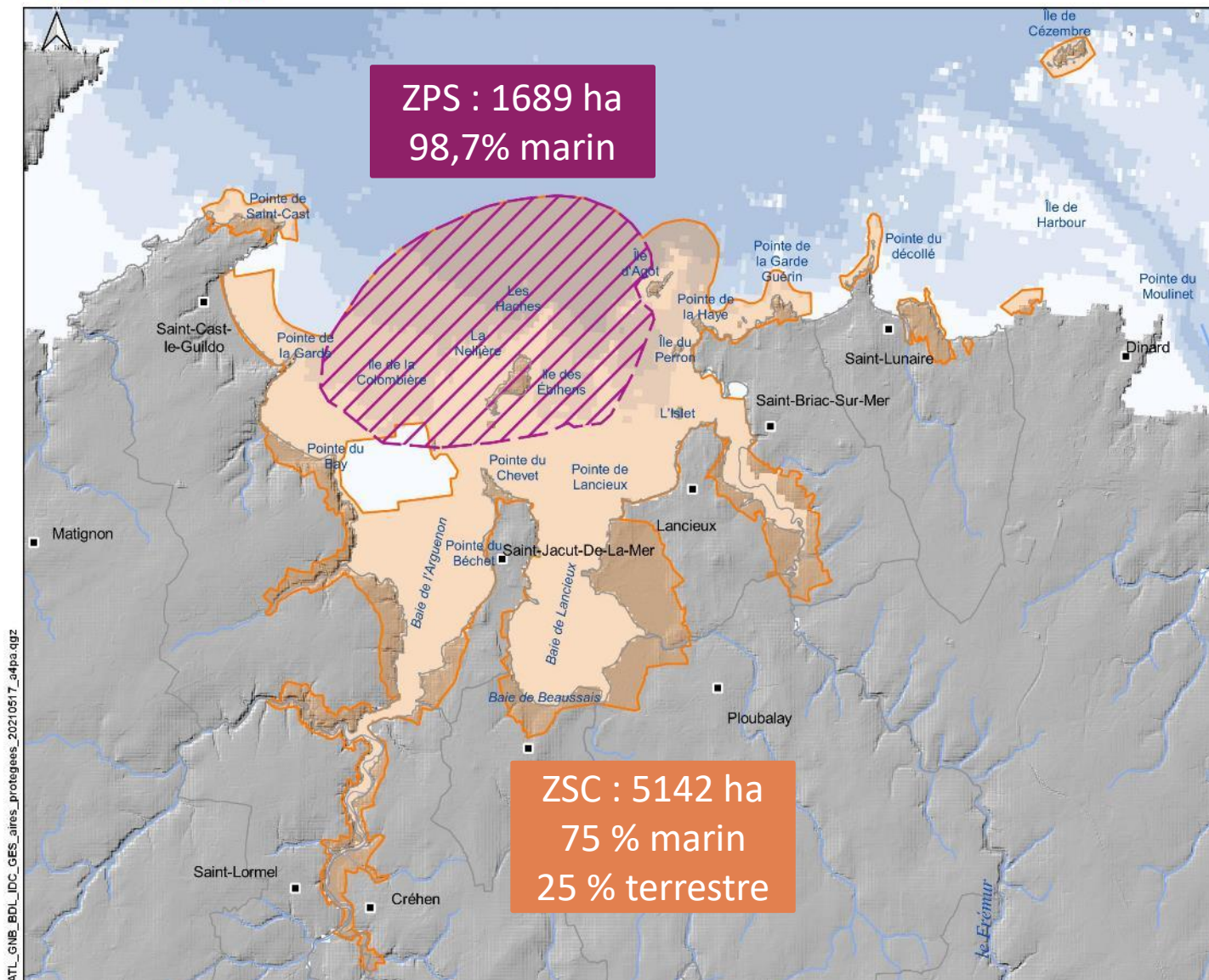
Zone de protection spéciale

 'Îles de la Colombière, de la Nellière et des Haches'

Directive "Habitats"

Zone spéciale de conservation

 'Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint-Malo et Dinard'



Sources des données :
 - Sites N2000 : BD AMP, OFB
 - Département, Commune : BD TOPO IGN
 - Bathymétrie : MNT Homonim, SHOM
 - Réseau hydrographique : BRGM
 - Topographie : BD ALI, IGN

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1960





Ordre du jour

Groupe de travail diagnostic écologique oiseaux

- Méthode d'élaboration du document d'objectif sur le site Natura 2000
- Les fonctionnalités de la ZPS
- La fréquentation par les oiseaux
- Les menaces potentielles
- Les objectifs à long terme
- Réunions à venir

Méthode d'élaboration du DOCOB



Le diagnostic oiseaux

- Revue de la bibliographie, échange avec les experts



- Identification des espèces présentes



- Description des fonctionnalités du territoire



- Recherche d'informations quantitatives, spatiales, temporelles et qualitatives sur la fréquentation par l'avifaune



- Application de la méthode de hiérarchisation des enjeux



- Définition des menaces potentielles



- Détail des mesures réglementaires et de gestion en faveur de l'avifaune



- Décision d'objectifs de gestion à long terme



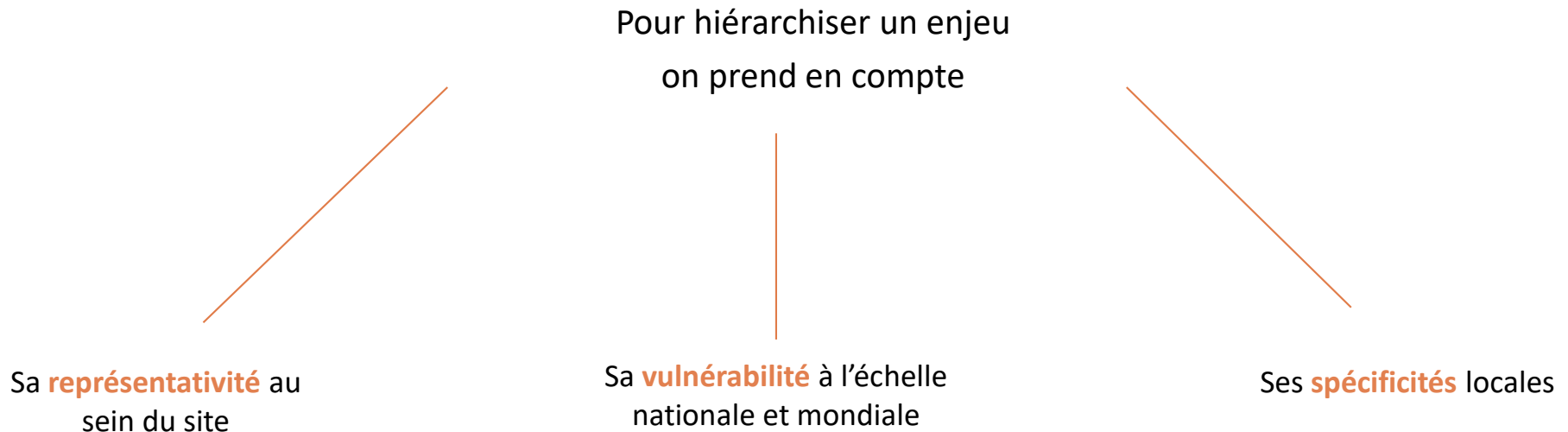


La méthode de hiérarchisation

Pourquoi hiérarchiser les enjeux écologiques ?

- Pour **prioriser les actions** à mettre en œuvre,
- Pour servir d'**aide à la décision** sur le territoire et à l'échelle nationale,
- Pour garantir une **cohérence** et une **articulation** entre les politiques publiques,
- Pour connaître la **responsabilité du site** vis-à-vis du réseau Natura 2000.

Une méthode **commune** à tous les sites Natura 2000



La méthode de hiérarchisation

Exemple : la Sterne de Dougall



Code Natura 2000	Espèce	Nom scientifique	Vulnérabilité			Représentativité							Spécificité locale	Niveau d'enjeu			
			Liste rouge nicheur (discriminant)	Tendance nicheur (discriminant)	Vulnérabilité	Effectifs nicheurs (couples)	Sources	Effectif nationaux nicheurs (couples)	Sources	Effectif biogéo nicheurs (couples)	Sources	Effectif local / national	Effectif national / biogéo	Représentativité	Isolement ou limite d'aire de répartition	Moyenne	Niveau d'enjeu
A192	Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	en danger critique	en déclin (-71%)	10	25 *		37 **		2750 **		68%	1%	5,5	1	8,75	Majeur

*Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne Rapport technique final - 1er novembre 2005 au 31 octobre 2010, Gaëlle Quemmerais-Amice, 2011

**European Red List of Birds Consortium, 2020



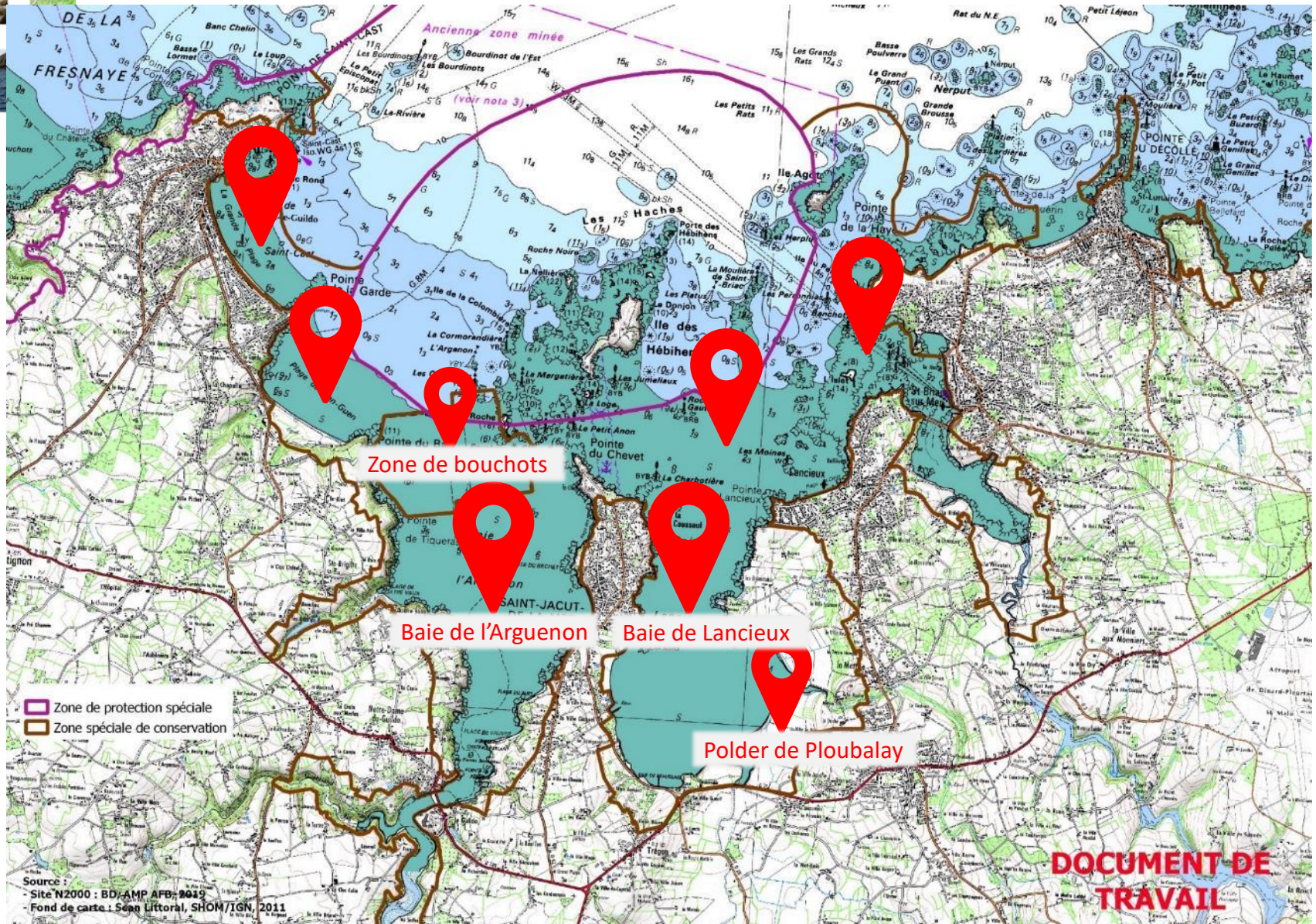
Les fonctionnalités du territoire

Alimentation

- **En zone intertidale : Limicoles, Ardéidés, Anatidés**

Zones fonctionnelles : estrans sablo-vaseux, vasières et prés salés, prairies permanentes du polder de Ploubalay, zones de bouchots

Les fonctionnalités du territoire





Les fonctionnalités du territoire

Alimentation

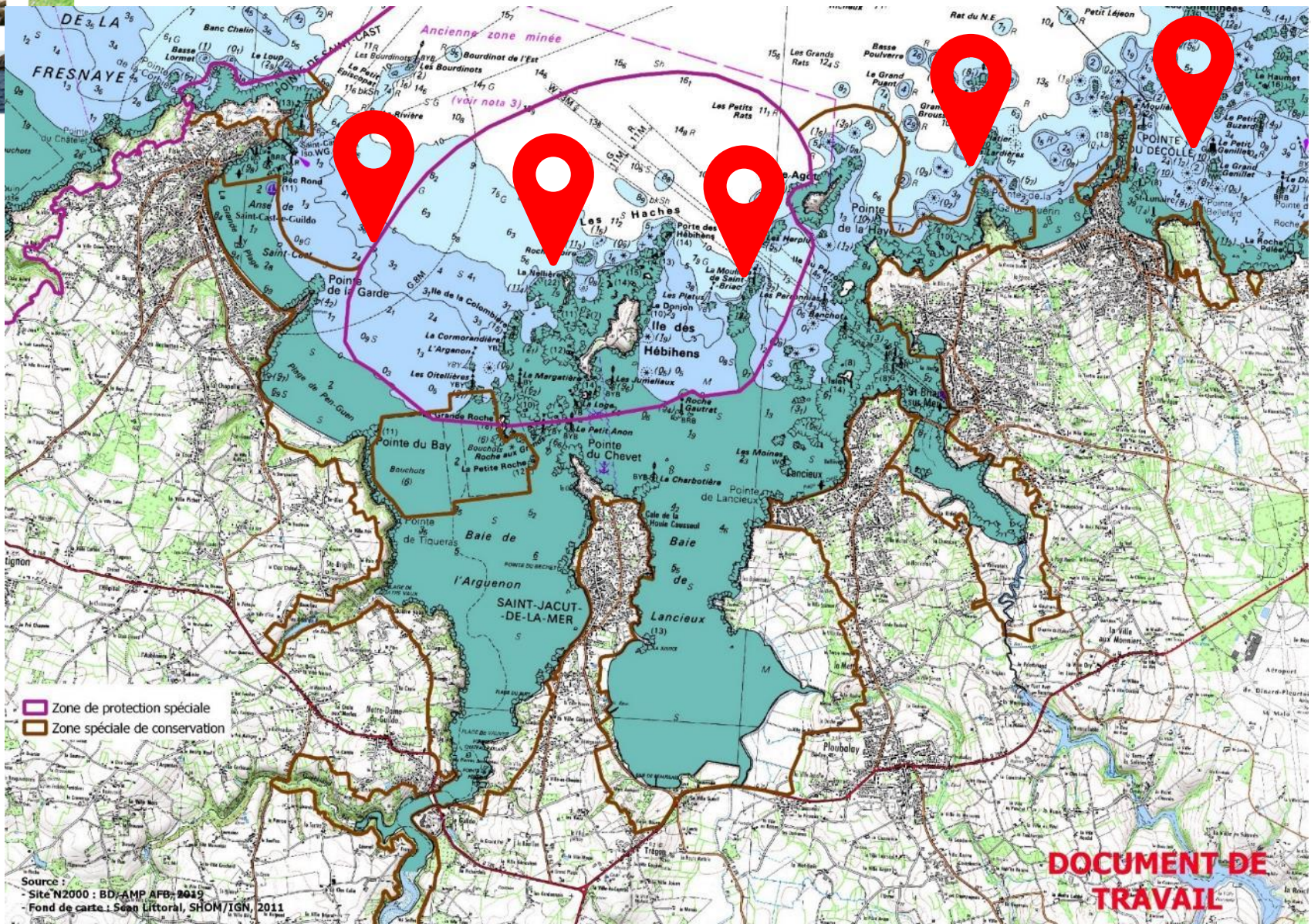
- **En zone intertidale : Limicoles, Ardéidés, Anatidés**

Zones fonctionnelles : estrans sablo-vaseux, vasières et prés salés, prairies permanentes du polder de Ploubalay, zones de bouchots

- **En zone côtière : Laridés, Alcidés, Cormorans, Puffins**

Zones fonctionnelles : frange littorale de Saint-Cast à Dinard, zones côtières de la Colombière

Les fonctionnalités du territoire





Les fonctionnalités du territoire

Alimentation

- **En zone intertidale : Limicoles, Ardéidés, Anatidés**

Zones fonctionnelles : estrans sablo-vaseux, vasières et prés salés, prairies permanentes du polder de Ploubalay, zones de bouchots

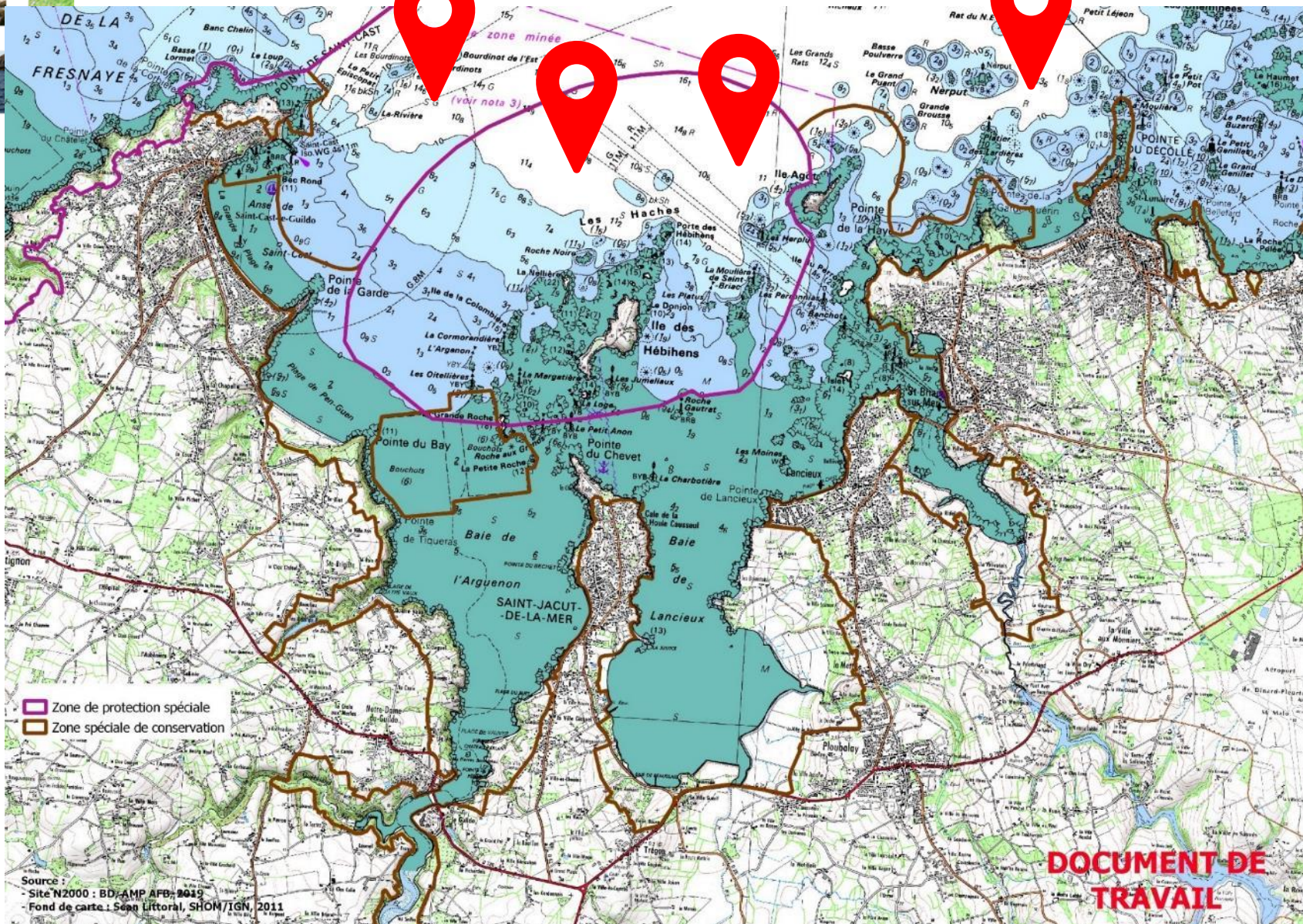
- **En zone côtière : Laridés, Alcidés, Cormorans, Puffins**

Zones fonctionnelles : frange littorale de Saint-Cast à Dinard, zones côtières de la Colombière

- **Au large : Labbes, Puffins, Plongeurs, Laridés, Alcidés, Hydrobatidés**

Zones fonctionnelles : ensemble de la zone maritime

Les fonctionnalités du territoire





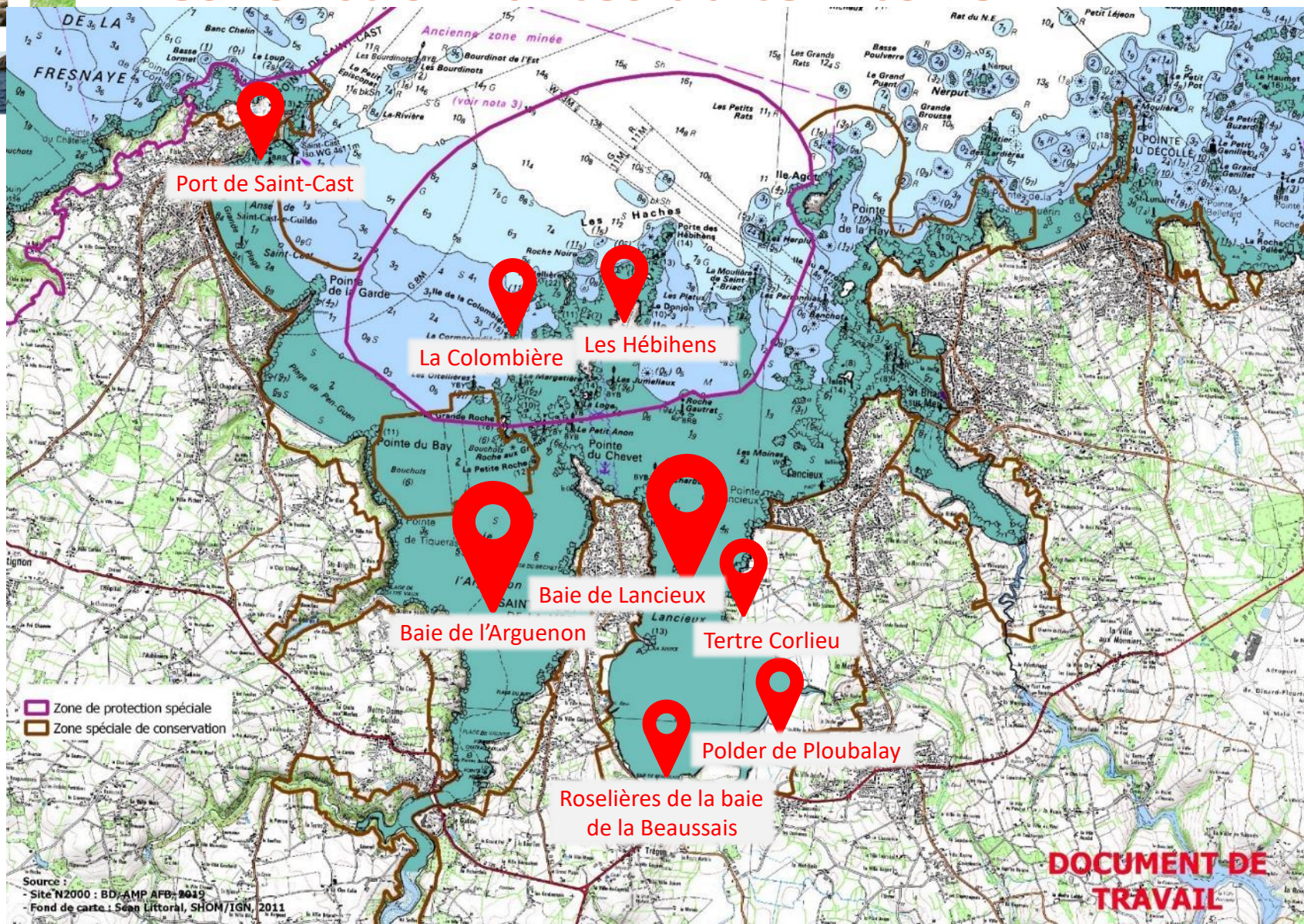
Les fonctionnalités du territoire

Repos et abri

- **En zone intertidale : Limicoles, Ardéidés, Anatidés, Laridés, Rapaces, Grèbes**

Zones fonctionnelles : reposoirs des baies de l'Arguenon et de Lancieux, île des Hébihens, île de la Colombière, vasières polder de Ploubalay, roselières de la baie de la Beaussais, Tertre Corlieu, Ile Cézembre, viviers du port de Saint-Cast

Les fonctionnalités du territoire





Les fonctionnalités du territoire

Repos et abri

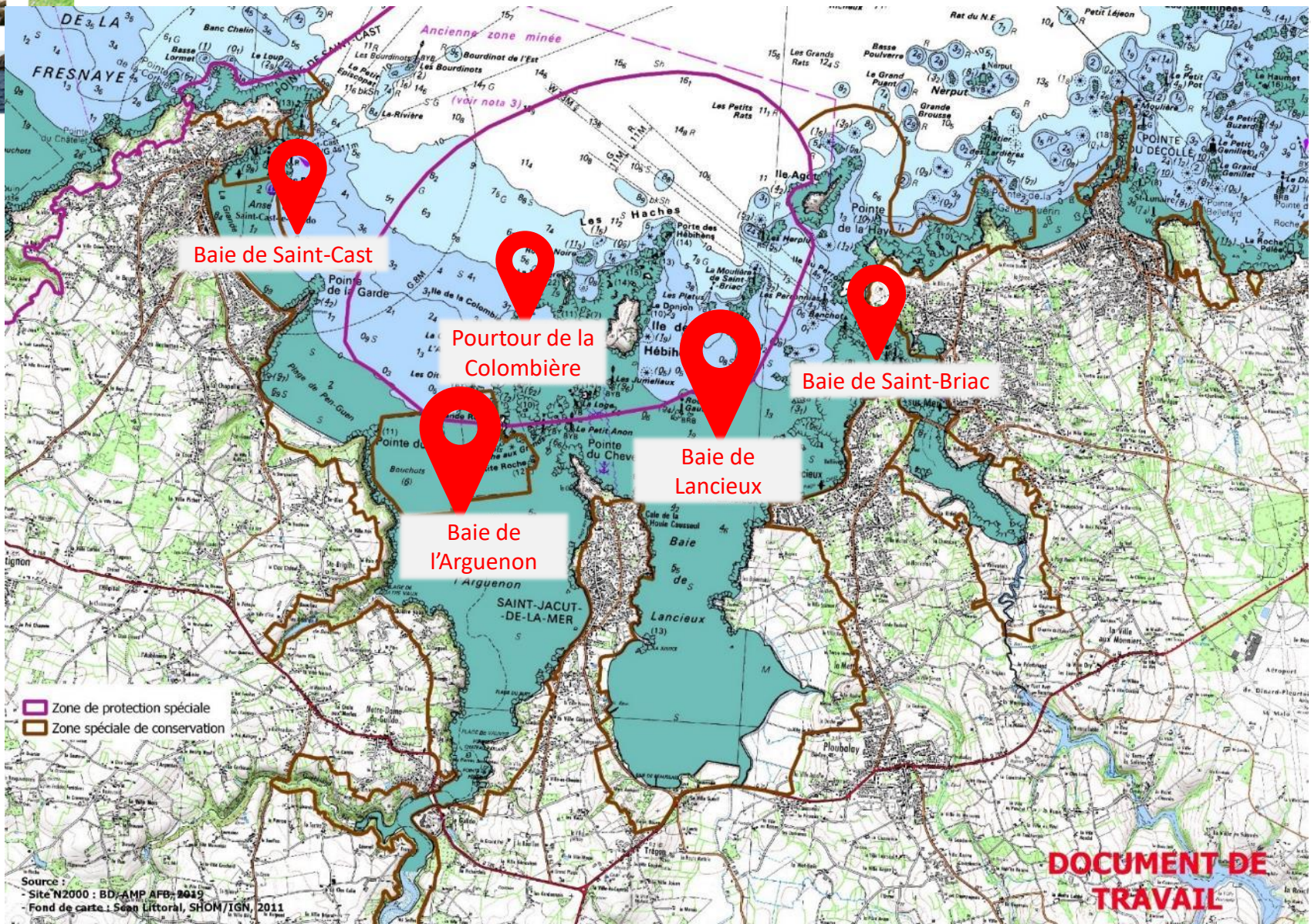
- **En zone intertidale : Limicoles, Ardéidés, Anatidés, Laridés, Rapaces, Grèbes**

Zones fonctionnelles : repositoires des baies de l'Arguenon et de Lancieux, île des Hébihens, île de la Colombière, vasières polder de Ploubalay, roselières de la baie de la Beaussais, Tertre Corlieu, Ile Cézembre, viviers du port de Saint-Cast

- **En zone côtière : Laridés, Anatidés, Grèbes, Plongeurs, Puffins**

Zones fonctionnelles : frange côtière de Saint-Jacut, zones de faibles fonds, autour de l'île de la Colombière, baie de Lancieux, zones secondaires : baies de Saint-Briac et de Saint-Cast-le-Guildo

Les fonctionnalités du territoire





Les fonctionnalités du territoire

Repos et abri

- **En zone intertidale : Limicoles, Ardéidés, Anatidés, Laridés, Rapaces, Grèbes**

Zones fonctionnelles : reposoirs des baies de l'Arguenon et de Lancieux, île des Hébihens, île de la Colombière, vasières polder de Ploubalay, roselières de la baie de la Beussais, Tertre Corlieu, Ile Cézembre, viviers du port de Saint-Cast

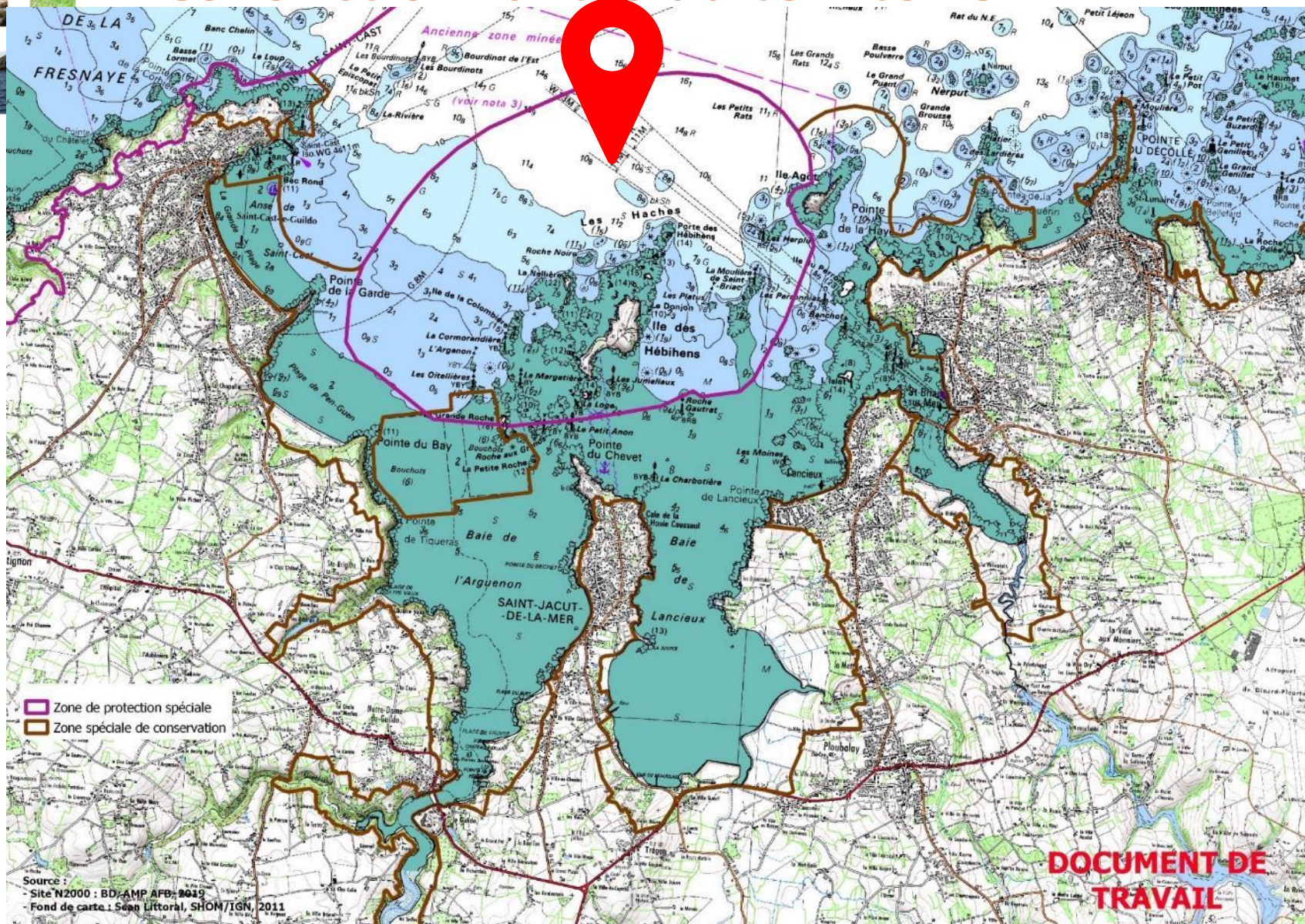
- **En zone côtière : Laridés, Anatidés, Grèbes, Plongeurs, Puffins**

Zones fonctionnelles : frange côtière de Saint-Jacut, zones de faibles fonds, autour de l'île de la Colombière, baie de Lancieux, zones secondaires : baies de Saint-Briac et de Saint-Cast-le-Guildo

- **Au large : Labbes, Puffins, Plongeurs, Laridés, Alcidés, Hydrobatidés**

Zones fonctionnelles : ensemble de la zone maritime, au large de la baie de Saint-Jacut, zones de hauts fonds, côte d'Emeraude

Les fonctionnalités du territoire





Les fonctionnalités du territoire

Reproduction

- **Nidification : Sternes, Huitrier-pie, Goéland, Tadorne de Belon, Cormoran, Canard colvert, Faucon pèlerin, Alcidés, Martin-pêcheur**

Zones fonctionnelles : Ile de la Colombière, ile des Hébihens, baie de Lancieux et de l'Arguenon, polders, Ile Agot, Ile Cézembre, milieu terrestre

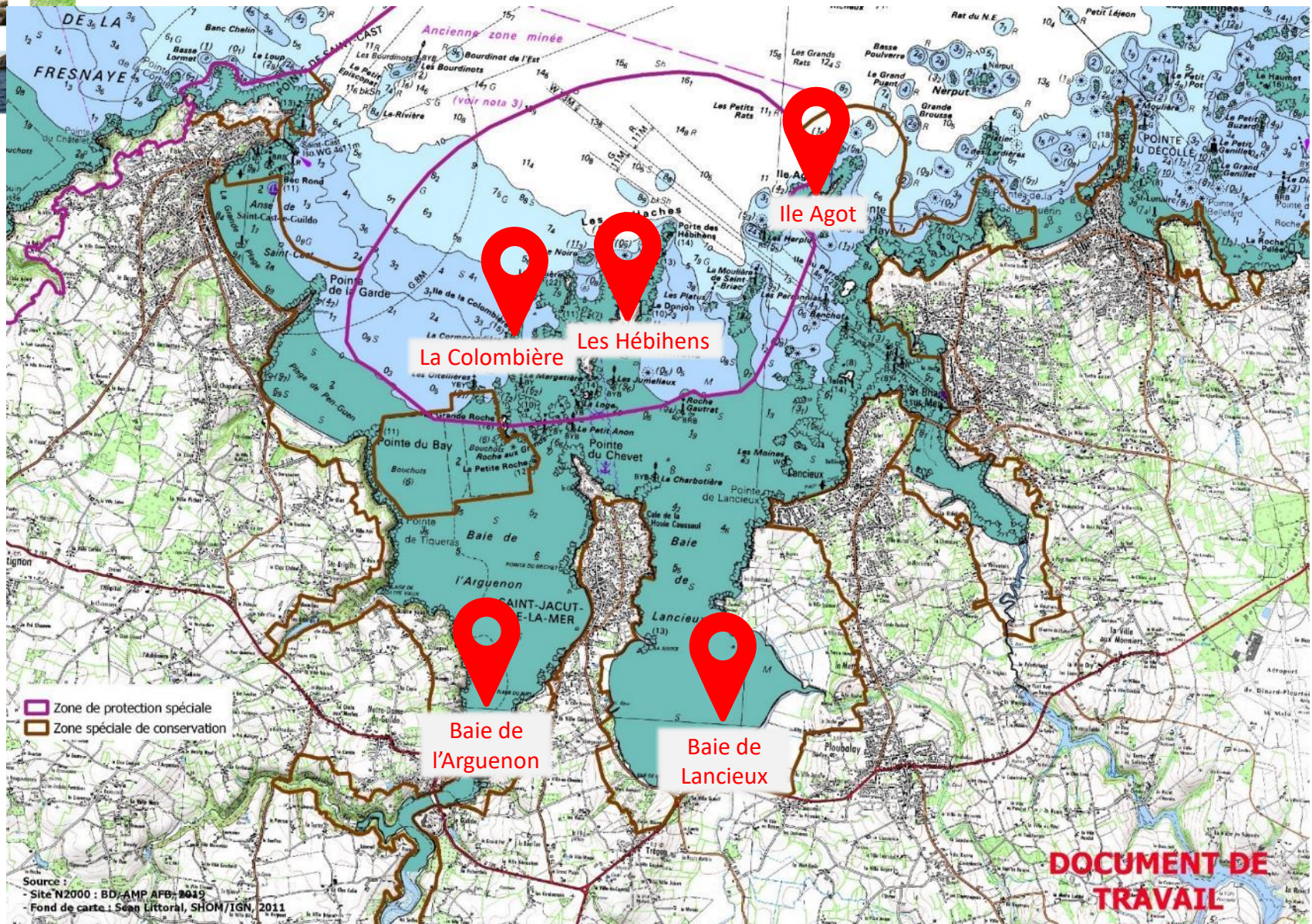
- **Site de repli : Sternes**

Zones fonctionnelles : Ile de la Colombière après l'Ile aux Moutons

- **Mue : Plongeurs, Macreuses, Alcidés**

Zones fonctionnelles : golfe normand-breton

Les fonctionnalités du territoire



La fréquentation par les oiseaux

Alcédinidés

Période

Nicheur dans le site de **mars à juillet**
Dispersion des jeunes **d'août à septembre**
Présent en **hiver**



Martin pêcheur d'Europe

Fonctionnalités

Nidification et hivernage

Abondance

Population en **déclin** au niveau européen et français
Quelques **individus**

Enjeu

Espèces	Période internuptiale	Période de reproduction
Martin-pêcheur d'Europe	Moyen	Fort

La fréquentation par les oiseaux

Alcidés

Période

Période internuptiale : **septembre à mai**
Installation des nicheurs dès **septembre**
Période de nidification : **avril à juillet** (Pingouin)



Pingouin torda

Fonctionnalités

Nicheur sur l'île Cézembre
Reproducteur à proximité du site : Cap Fréhel
Elevage et dispersion des jeunes en mer
Période **internuptiale**



Guillemot de Troil

Abondance

Plusieurs **dizaines à centaines** d'individus migrateurs
13 à 29 couples de Pingouin Torda
31 à 52 couples de Guillemot de Troil (Cézembre)

Enjeu

Espèces	Période internuptiale	Période de reproduction
Guillemot de Troil	Moyen	Fort
Pingouin torda	Moyen	Majeur

La fréquentation par les oiseaux

Anatidés



Canard colvert



Bernache cravant



Macreuse brune



Eider à duvet



Tadorne de Belon

Période

Présents **toute l'année**
 Reproduction en **fin d'hiver - printemps**
 Migration postnuptiale en **août et septembre**
 Hivernants **d'octobre à mars**

Fonctionnalités

Nidification du Tadorne de Belon et Canard colvert
Période internuptiale

Abondance

Groupes de **centaines** d'individus (Bernache, Tadorne)
 Plusieurs **dizaines** (Canards, Eiders, Macreuses, Harles)
 Zone refuge : Fortes **variations** selon les années et la météo

Enjeu

Espèces	Période internuptiale	Période de reproduction
Bernache cravant	Moyen	
Bernache nonnette	Faible	
Canard colvert	Moyen	Indéterminé
Canard pilet	Faible	
Canard siffleur	Faible	
Canard souchet	Faible	
Eider à duvet	Majeur	
Fuligule milouin	Moyen	
Harelde boréale	Moyen	
Harle bièvre	Faible	
Harle huppé	Faible	
Harle piette	Faible	
Macreuse brune	Fort	
Macreuse noire	Moyen	
Sarcelle d'hiver	Faible	
Tadorne de Belon	Moyen	Faible

La fréquentation par les oiseaux

Ardéidés

Période

Hiver

Fonctionnalités

Hivernage et migration

Abondance

Effectifs **stables** voire en **augmentation**

Plusieurs **dizaines** d'individus, plusieurs **centaines** de Hérons garde-bœufs

Enjeu

Espèces	Période internuptiale
Aigrette garzette	Indéterminé
Grande aigrette	Moyen
Héron cendré	Indéterminé
Héron garde-bœufs	Indéterminé



Aigrette garzette



Héron cendré



Héron garde-bœufs

La fréquentation par les oiseaux

Charadriidés

Période

Internuptial : à partir **d'août**
jusqu'à la fin de **l'hiver**

Fonctionnalités

Hivernage et migration

Abondance

Effectifs **stables** en France et en Europe
Groupes de **centaines** d'individus
Variation en cas de vagues de froid



Grand gravelot



Vanneau huppé



Pluvier doré



Pluvier argenté

Enjeu

Espèces	Période internuptiale
Grand gravelot	Faible
Gravelot à collier interrompu	Faible
Pluvier argenté	Moyen
Pluvier doré	Moyen
Pluvier guignard	Indéterminé
Vanneau huppé	Fort

La fréquentation par les oiseaux

Falconidés

Période

Présents **toute l'année**
Migration : **avril à juillet**

Fonctionnalités

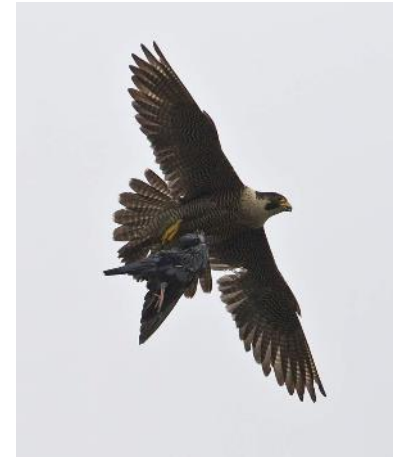
Hivernage et migration
Nidification sur l'île Agot

Abondance

Une **trentaine** d'individus dans le golfe normand breton.
Quelques **individus** hivernants.
Après disparition de Bretagne, réinstallation des nicheurs, en augmentation.

Enjeu

Espèces	Période internuptiale	Période de reproduction
Faucon pèlerin	Indéterminé	Faible



Faucon pèlerin

La fréquentation par les oiseaux

Gaviidés



Plongeon catmarin



Plongeon arctique



Plongeon imbrin

Période

Période internuptiale : **mi-octobre à mi-mai**

Mue pré-nuptiale : **mars à mai**

Mue post-nuptiale : **octobre à décembre**

Enjeu

Fonctionnalités

Période internuptiale

Mue

Abondance

Effectifs mal connus

Regroupements multi spécifiques de quelques dizaines d'individus

Tendance au déclin

Espèces	Période internuptiale
Plongeon arctique	Faible
Plongeon catmarin	Moyen
Plongeon imbrin	Moyen

La fréquentation par les oiseaux

Haematopodidés

Période

Période internuptiale : **juillet à mai**
Nidification : à partir de **janvier-février**
jusqu'à juillet



Huitrier-pie

Fonctionnalités

Nidification et période internuptiale

Abondance

Une **quinzaine** de couples
Les nicheurs bretons sont en augmentation
Plusieurs **centaines** d'hivernants, population stable en France

Enjeu

Espèces	Période internuptiale	Période de reproduction
Huitrier-pie	Moyen	Moyen

La fréquentation par les oiseaux

Hydrobatidés

Période

Migrateurs **de mai à octobre**



Océanite tempête

Fonctionnalités

Période internuptiale



Océanite culblanc

Abondance

Stationnement par **dizaines** jusqu'à **150 individus** (Océanite tempête)

Océanite culblanc : migrateur occasionnel

Fort déclin en Europe

Enjeu

Espèces	Période internuptiale
Océanite culblanc	Indéterminé
Océanite tempête	Faible

La fréquentation par les oiseaux

Laridés : sternes



Sterne caugek



Sterne de Dougall



Sterne pierregarin

Période

Nidification : **mai à fin-août**
Pic migratoire : **juillet - août**

Fonctionnalités

Nidification
Halte **prémigratoire**
Migration (Sterne arctique, naine)

Abondance

Jusqu'à 500 couples de Sterne caugek
Plusieurs **dizaines** de couples de Sterne pierregarin
Sterne de Dougall irrégulière, **jusqu'à 25 couples**
Effectifs très fluctuants

Enjeu

Espèces	Période internuptiale	Période de reproduction
Sterne arctique	Indéterminé	
Sterne caugek		Fort
Sterne de Dougall		Majeur
Sterne naine	Moyen	
Sterne pierregarin		Moyen

La fréquentation par les oiseaux

Laridés



Goéland marin



Mouette mélanocéphale



Guifette noire

Période

Nidification : fin **avril** à **juillet**
 Migration pré-nuptiale : pic en **mars**
 Migration post-nuptiale : pic en **août**
 Hivernage : **septembre** à **mai**

Fonctionnalités

Nidification
Migration et hivernage

Abondance

Plusieurs **milliers** de migrateurs
 Plusieurs **centaines** de couples de Goéland argenté (Ile Agot)
 Plusieurs **dizaines** de couples de Goéland marin

Enjeu

Espèces	Période internuptiale	Période de reproduction
Goéland argenté	Faible	Moyen
Goéland brun	Faible	Faible
Goéland cendré	Moyen	
Goéland marin	Faible	Moyen
Guifette moustac	Faible	
Guifette noire	Indéterminé	
Mouette mélanocéphale	Moyen	
Mouette pygmée	Fort	
Mouette rieuse	Moyen	
Mouette tridactyle	Indéterminé	

La fréquentation par les oiseaux

Fréquentation

Période

Migration prénuptiale : **mars à juin**
Migration postnuptiale : **août à novembre**

Fonctionnalités

Période internuptiale
Halte migratoire

Abondance

Stationnement court
Quelques **individus**
Effectifs en augmentation en Bretagne

Enjeu

Espèces	Période internuptiale
Balbuzard pêcheur	Moyen



photo Franck Deaulxet
Balbuzard pêcheur

La fréquentation par les oiseaux

Phalacrocoracidés

Période

Période de reproduction :
Décembre à fin-juillet



Cormoran huppé



Grand cormoran

Dispersion postnuptiale à partir **d'août** : pic de fréquentation

Fonctionnalités

Période internuptiale
Nidification sur l'île Agot

Abondance

Plusieurs **centaines** d'individus
133 couples de Cormoran huppé
78 couples de Grand cormoran

Enjeu

Espèces	Période internuptiale	Période de reproduction
Cormoran huppé	Moyen	Moyen
Grand cormoran	Faible	Moyen

La fréquentation par les oiseaux

Podicipédidés



Grèbe à cou noir



Grèbe esclavon



Grèbe huppé

Période

Migrateurs et hivernants : **août à mai**
Pic en **hiver**

Fonctionnalités

Période internuptiale

Abondance

Plusieurs **centaines** d'individus (Grèbe huppé)
Dizaines de Grèbe à cou noir
Populations **en déclin**

Enjeu

Espèces	Période internuptiale
Grèbe à cou noir	Moyen
Grèbe esclavon	Indéterminé
Grèbe huppé	Moyen
Grèbe jougris	Faible



La fréquentation par les oiseaux

Procellariidés

Période

Migrateurs : **mai à décembre**

Pic de fréquentation entre **juillet et octobre**

Fonctionnalités

Période internuptiale (estivage)

Abondance

Plusieurs **centaines** d'individus (Puffin des Baléares)



Puffin des Baléares



Puffin fuligineux

Enjeu

Espèces	Période internuptiale
Puffin des Baléares	Majeur
Puffin fuligineux	Faible

La fréquentation par les oiseaux

Récurvirostridés

Période

Hivernage **novembre à janvier**

Migration prénuptiale : **mars à mai**

Migration postnuptiale : **juillet à octobre**



© Johann Cousinard

Avocette élégante

Fonctionnalités

Période internuptiale

Abondance

Espèce **rare**, irrégulière

Effectifs **croissants** en Manche-Atlantique

Enjeu

Espèces	Période internuptiale
Avocette élégante	Moyen

La fréquentation par les oiseaux

Scolopacidés



Barge à queue noire



Bécasseau maubèche



Courlis cendré



Tournepierre à collar

Période

Hivernage : **octobre à janvier**
Migration : **juillet à octobre et mars à avril**

Fonctionnalités

Période internuptiale

Abondance

Espèces présentes par **centaines** d'individus : Bécasseaux variable, Courlis cendré, Chevalier guignette et gambette et Barges

Espèces	Effectifs hivernants
Barge à queue noire	Fort
Barge rousse	Faible
Bécasseau cocorli	Indéterminé
Bécasseau maubèche	Moyen
Bécasseau minute	Faible
Bécasseau sanderling	Moyen
Bécasseau variable	Moyen
Bécasseau violet	Faible
Bécassine des marais	Faible
Bécassine sourde	Moyen
Chevalier aboyeur	Faible
Chevalier arlequin	Moyen
Chevalier combattant (combattant varié)	Faible
Chevalier culblanc	Faible
Chevalier sylvain	Faible
Chevalier gambette	Moyen
Chevalier guignette	Faible
Courlis cendré	Moyen
Courlis corlieu	Fort
Tournepierre à collier	Moyen

La fréquentation par les oiseaux

Stercorariidés

Période

Migration postnuptiale de **juillet à novembre**
Pic entre **août et septembre**
Migratoire prénuptial au **printemps**

Fonctionnalités

Migration
Rare en hivernage

Abondance

Effectifs de quelques **individus** (connus)
Espèces régulières

Enjeu

Espèces	Période internuptiale
Grand Labbe	Faible
Labbe parasite	Indéterminé
Labbe pomarin	Indéterminé



Grand labbe



Labbe pomarin



Labbe parasite

La fréquentation par les oiseaux

Strigidés

Période

Entre **octobre et mars**

Fonctionnalités

Alimentation en période
de **reproduction et hivernage**

Abondance

Quelques **individus**
Population **en déclin** à l'échelle européenne

Enjeu

Espèces	Période interruptive
Hibou des marais	Faible



Hibou des marais

La fréquentation par les oiseaux

Sulidés

Période

Printemps et été

Pic de fréquentation en **juin et juillet** en pleine période d'alimentation des jeunes



Fou de Bassan

Fonctionnalités

Période de **reproduction** et de **dispersion des jeunes**

Abondance

Plusieurs **milliers** d'individus aux Sept Iles
Colonie en **accroissement**
Effectif inconnu sur le site

Enjeu

Espèces	Période de reproduction
Fou de Bassan	Indéterminé

La fréquentation par les oiseaux

Threskiornithidés

Période

Migration de **juillet à décembre**
Pic en **septembre et octobre**



Spatule blanche

Fonctionnalités

Période internuptiale

Abondance

Petits groupes de **moins de 10** individus

Enjeu

Espèces	Période internuptiale
Spatule blanche	Moyen

Menaces potentielles

Dérangement

- par la fréquentation piétonne, sportive, motorisée
- par les animaux domestiques
- par des engins en vol
- par les effarouchements et la chasse
- par les infrastructures
- par les perturbations sonores



Disponibilité de la ressource alimentaire



- Compétition trophique
- Raréfaction des proies
- Visibilité des proies



Menaces potentielles

Régression ou perte d'habitat

- Par l'aménagement ou les infrastructures
- Par les activités professionnelles et la gestion territoriale
- Par destruction, érosion, abrasion, étouffement



Prédation

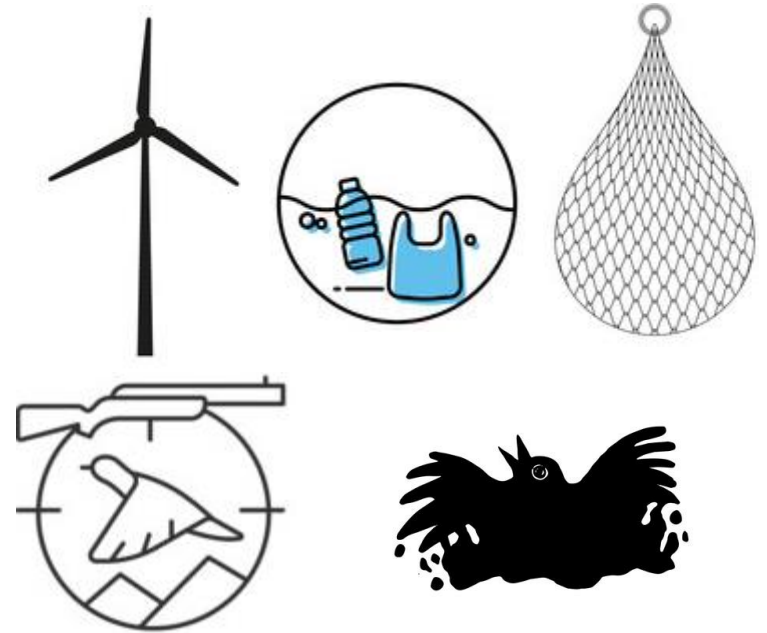


- Par le rat surmulot
- Par le Renard roux
- Par le Ragondin
- Par le Vison d'Amérique
- Par les Goélands
- Par le Faucon pèlerin

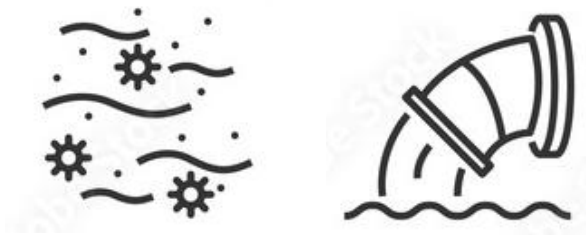
Menaces potentielles

Blessures physiques et mortalité

- Par collisions
- Par piégeage ou ingestion de macro-déchets
- Par captures accidentelles
- Par prélèvement par la chasse
- Pollutions marines



Contamination chimique



- Par la pollution chimique de l'eau
- Par la présence de micro-déchets



Objectifs à long terme

Espèces nicheuses

Dont l'état de conservation est bon et stable

- **Contribuer au maintien du bon état de conservation des populations d'oiseaux nicheurs et reproducteurs d'intérêt communautaire.**

Dont l'état de conservation est dégradé

- **Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des populations d'oiseaux nicheurs et reproducteurs d'intérêt communautaire.**

Espèces en période internuptiale

Dont l'état de conservation est bon et stable

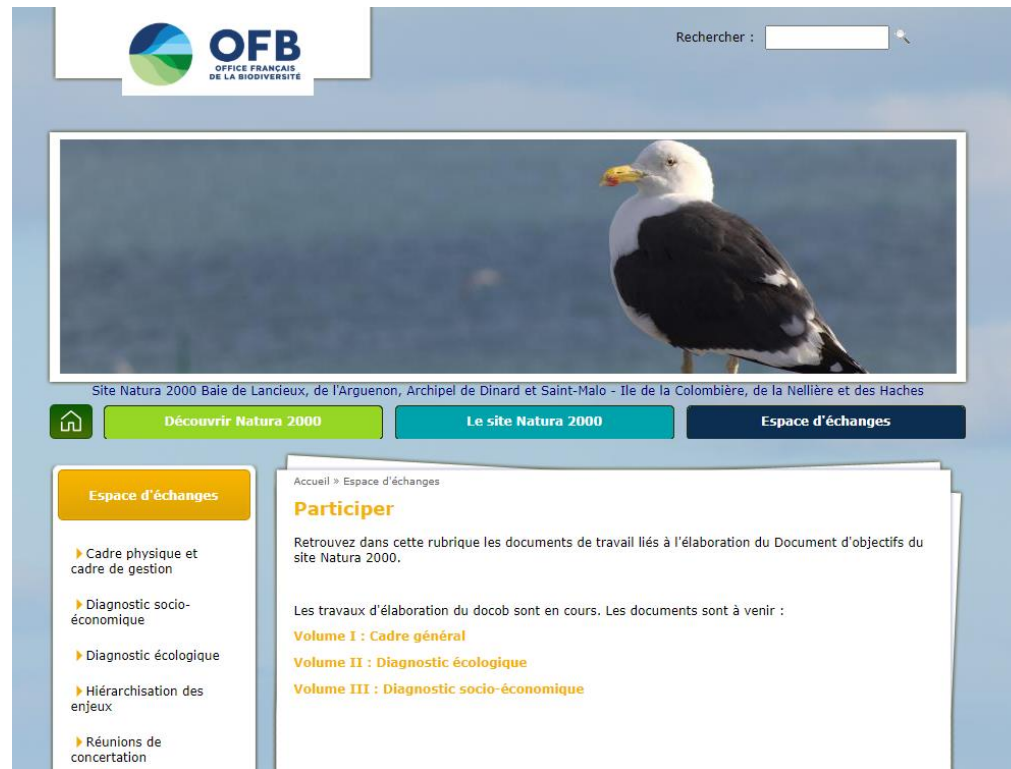
- **Contribuer au maintien du bon état de conservation des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire en période internuptiale.**

Dont l'état de conservation est dégradé

- **Contribuer au rétablissement puis au maintien du bon état de conservation des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire en période internuptiale.**

Sites internet

Espace d'échanges



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Rechercher :

Site Natura 2000 Baie de Lancedoux, de l'Arguenon, Archipel de Dinard et Saint-Malo - Île de la Colombière, de la Nellière et des Haches

Accueil

Découvrir Natura 2000

Le site Natura 2000

Espace d'échanges

Espace d'échanges

► Cadre physique et cadre de gestion

► Diagnostic socio-économique

► Diagnostic écologique

► Hiérarchisation des enjeux

► Réunions de concertation

Accueil » Espace d'échanges

Participer

Retrouvez dans cette rubrique les documents de travail liés à l'élaboration du Document d'objectifs du site Natura 2000.

Les travaux d'élaboration du docob sont en cours. Les documents sont à venir :

Volume I : Cadre général

Volume II : Diagnostic écologique

Volume III : Diagnostic socio-économique

Les documents de travail sont accessibles dans l'espace d'échange du site internet

<http://lancedoux-colombiere.n2000.fr/participer>



Réunions à venir

- ✓ **Groupe de travail n°1** : Diagnostic écologique oiseaux
- Groupe de travail n°2** : Diagnostic écologique marin
- Groupe de travail n°3** : Diagnostic écologique terrestre
- Groupe de travail n°4** : Diagnostic socio-économique activités récréatives
- Groupe de travail n°4** : Diagnostic socio-économique activités de production
- Groupe de travail n°5** : Cadre de gestion et autres politiques publiques



Contacts

N'hésitez pas à contribuer à l'élaboration du docob !

Nous attendons vos remarques, relectures et commentaires.

Pour cela contactez-nous :

Ophélie Le Cloirec : *thématique diagnostic écologique terrestre*

ophelie.le-cloirec@developpement-durable.gouv.fr 02 99 33 44 08

Sven Mellaza : *thématique habitats marins*

sven.mellaza@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 85

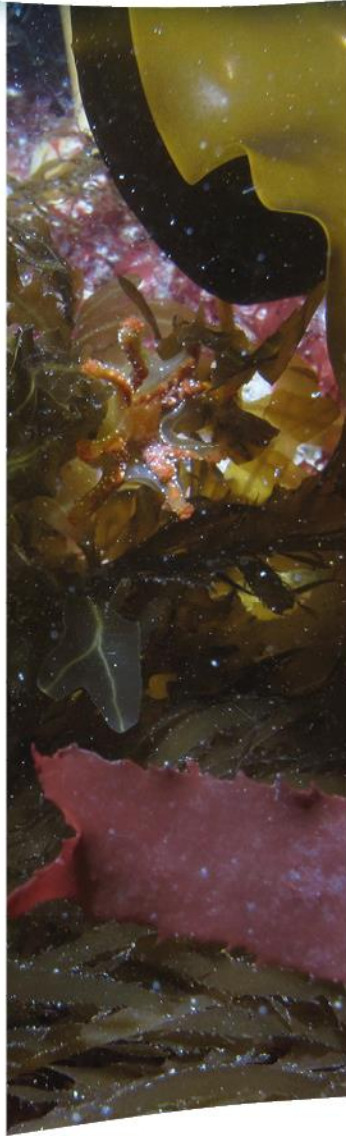
Pauline Blanchard : *thématique oiseaux marins, poissons amphihalins*

pauline.blanchard@ofb.gouv.fr 02 40 13 40 20

Olivier Abellard : *thématique mammifères marins*

olivier.abellard@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 82





Merci

